

Mine de Salau : l'Etat donne le feu vert

Economie



La mine de tungstène a été exploitée entre 1971 et 1986. /Photo DDM, archives.



Hier, le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, a tranché. Le permis exclusif de recherches de la mine de tungstène de Salau sera publié prochainement au journal officiel. Sur le département, une commission va être installée pour suivre le dossier en toute transparence.

Enfin. Après plusieurs mois d'atermoiements, l'État a tranché. Le permis exclusif de recherches de la mine de tungstène de Salau va être publié au journal officiel. Ainsi en a décidé le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, lors d'une réunion interministérielle, hier. À la grande satisfaction des élus ariégeois, qui se sont fortement mobilisés derrière le député, Alain Fauré, pour faire aboutir le dossier.

Du côté de la société Variscan Mines, on savoure la bonne nouvelle. Voilà quand même trois mois que le permis de recherches a été accordé par le secrétaire d'État à l'industrie, Christophe Sirugue. «Cela va rassurer les investisseurs qui se posaient beaucoup de questions. La situation était difficile à gérer», indique le PDG, Michel Bonnemaïson.

Néanmoins, cette future parution au journal officiel ne marque pas le début de l'exploration. Dans un premier temps, Variscan Mines va soumettre sa façon de procéder à la préfète de l'Ariège et aux différentes parties prenantes. «Le but est que cela se passe en grande transparence, il y a eu beaucoup de rumeurs. Il faut que le climat devienne plus serein», indique le PDG. Dans ce cadre, la préfète devrait annoncer prochainement la constitution d'une commission chargée de veiller sur le bon déroulement du projet. «Il y aura des membres de tous horizons. L'objectif est que cela se passe correctement sur tous les plans et que tout le monde soit respecté», souligne le député Alain Fauré. «Il faut rassurer tout le monde, ce n'est pas Tchernobyl. Nous avons des études plus récentes qui nous procurent une forme de sérénité. C'est pour cela que nous sommes venus», continue Michel

Bonnemaison. «Il n'est pas question de recommencer ce qui a été fait par le passé», prévient Alain Fauré.

L'entreprise va ensuite vérifier si ses employés peuvent travailler en toute sécurité. Mais, rien ne se fera avant le printemps à cause de la neige. Après, il faudra établir où creuser la galerie, puis obtenir les autorisations et enfin la réaliser. Et si le gisement s'avère bon, demander une autorisation d'exploitation. Soit au moins cinq ans avant d'exploiter quoi que ce soit. «Mais, nous saurons si la France possède des réserves de tungstène ou pas. Après l'exploitation, c'est une autre étape», précise le député.

Dans tous les cas, chez Variscan Mines, on croit beaucoup à ce projet. «Il y a une très bonne géologie, c'est exemplaire. Cela permet d'envisager des choses très propres», assure Michel Bonnemaison, pour qui cette mine, si elle est réexploitée pourrait devenir «une référence», pour les futures autres ouvertures. Dans ce cadre, le député Fauré souhaiterait que le laboratoire de Moulis participe à l'aventure en menant des études sur l'incidence d'une telle exploitation sur la faune et la flore.